

# Commune Le Mené

## Procès verbal

### Séance publique du Conseil municipal du 9 décembre 2021

Le 9 décembre 2021, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saint Gouëno à Le Mené, sur convocation en date du 3 décembre 2021 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (30) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louissette, BIZEUL Mathieu, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie Hélène, HINGANT Arlette, JEZEQUEL Karole, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean Luc, LE BELLEC Magali, LEFEUVRE Daniel, LESSARD Anne, MOY Jean Yves, NOFFE Laura, PERRIN Yvon, POULLAILLON Martine, PRESSE Corentin, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kévin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (1) : BLAIS Mylène ayant donné pouvoir à CHEREL André, JAFFROT Eric ayant donné pouvoir GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick ayant donné pouvoir à ROUILLE Daniel, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ERMEL Isabelle.

Etaient excusés (1) : SOULABAILLE Thomas

Etaient absents (0) :

**Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance :**  
**PERRIN Yvon**

### Présentation des nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants et de l'Assemblée municipale des Jeunes

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal les nouveaux Elus au Conseil Municipal des Enfants et à l'Assemblée municipale des Jeunes et les a félicités pour leur élection et leur engagement.

Après avoir reçu leur écharpe, sacoche et carnet estampillés du logo de la commune, ils ont exprimé leur souhait de pouvoir porter un certain nombre d'initiatives visant à améliorer le cadre de vie, les solidarités ou encore le bien vivre ensemble.

Le Maire et les Elus de la Commission éducation ont précisé qu'ils étudieraient avec bienveillance la faisabilité de leurs propositions en fonction de leurs moyens.

### **Adoption du compte rendu du conseil municipal du 18 novembre 2021**

## **Vie Municipale**

### Point santé

Madame Sylvie Rocaboy, Adjointe à la santé, présente un état des lieux de l'offre de soins de premier recours sur la commune de Le Mené et les actions pouvant être portées pour la maintenir et la développer. En propos introductifs, elle précise que la majeure partie du territoire de Loudéac Communauté se trouve en **Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)**, ainsi qu'en **Zone d'Action Complémentaire (ZAC)** en ce qui concerne son offre de soins.

Des dispositifs et aides à l'installation existent à l'échelon communautaire pour encourager et faciliter l'installation de nouveaux professionnels, ainsi que des actions sur l'exercice coordonné et sur l'accompagnement des professionnels dans leurs projets de santé ont été initiées dans le cadre du 1<sup>er</sup> Contrat Local de Santé (aide aux projets d'installation, réunions d'information sur l'exercice coordonné, réunions d'interconnaissance entre professionnels...). Malgré cela, la démographie médicale reste fragile et en tension (multiplication des départs en retraite, difficulté à accueillir de nouveaux professionnels de santé, internes...) Il faut savoir que les densités médicales libérales figurent parmi les plus faibles de la région et sont nettement inférieures à celles observées en Bretagne, notamment chez les spécialistes. Sur trois spécialités parmi les plus fréquemment consultées, à savoir les pédiatres, psychiatres et gynécologues libéraux- Début 2020- aucun n'est présent sur le territoire de LCBC.

Avant de présenter l'état des lieux de la présence médicale sur la commune de Le Mené, elle rappelle les initiatives portées par la collectivité en matière de maintien de l'offre de soins de proximité à ce jour :

- **Construction par l'ancienne Communauté de Communes du Mené en 2014/2015 de 2 maisons de santé** permettant de louer à des tarifs préférentiels des cabinets aux professionnels de santé exerçant en libéral.
- **Puis la création d'un centre de santé** suite aux départs des médecins libéraux qui exerçaient au sein de la maison de santé de Plessala. Ce centre de santé, qui est géré par le CCAS, permet de salarier les médecins qui y exercent. Il compte en son sein 3 médecins en exercice à plein temps avec l'arrivée prochaine d'un médecin en temps partagé avec la FAC de Rennes. Même si la santé n'a pas de prix, il n'en demeure pas moins qu'elle a un coût de l'ordre de 70 000 € de reste à charge pour la collectivité malgré plus de 10 100 consultations pratiquées et plus de 440 vaccinées effectuées.

Avec seulement 4 médecins libéraux sur la commune et au regard des départs annoncés sur des communes voisines, il est souligné l'importance de continuer à être pro-actifs pour maintenir une offre de soins pour la population.

Aux côtés de ces 7 médecins salariés et libéraux que comptent la commune de Le Mené, il a été souligné la chance d'avoir également 3 cabinets infirmiers, 2 cabinets de Kinésithérapie, un chirurgien-dentiste, 2 pharmacies, une orthophoniste, des permanences d'une sage-femme et diététicienne, entre autres.

Après présentation et échange sur les actions pouvant être portées pour maintenir et développer l'offre de soins de premiers recours, Madame Sylvie Rocaboy propose de constituer un groupe de travail mixte, Elus et professionnels de santé, pour étudier leur faisabilité.

Le Conseil Municipal donne son accord et désigne Sylvie Rocaboy, Thomas Soulabaille, Mylène Blais, Emmanuelle Schmittag et Isabelle Ermel pour y siéger. Il confirme l'importance que revêt cet enjeu du bien se soigner et la nécessité d'y consacrer les moyens nécessaires pour ce faire.

### **Modification de l'adressage**

Afin de permettre une régularisation des adresses sur Le Mené, Monsieur le Maire présente la liste des rues et lieux-dits par commune déléguée :

#### **Collinée**

LES GRANDES SENTES	RUE DE PENTHIEVRE	IMPASSES DES MÛRIERS	LIEU DIT LA HAUTAYE	RUE NEUVE
RUE DES AJONCS	RUE DU VAL	RUE DU CLOS FOURRE	SAINT THIA	RUE DE LA NOUETTE

RÉSIDENCE BELLEVUE	RUE VERTE	RUE DU 8 MAI 1945	LES MINTHES	RUE DE LA RANCE
VENELLE DU PETIT BOIS BERTRAND	IMPASSE DES FOUGÈRES	PLACE DES PETITS JARDINS	LA VIETTE	IMPASSE DES SUREAUX
RUE DU CALVAIRE	RUE DU DOUÉ CHANU	RÉSIDENCE DE LA DOUVETTE	LAUNAY MESSU	LA PETITE COTE
PLACE DES CHÂTAIGNIERS	IMPASSE DU VERGER	RUE DU BOURGNEUF	LA CROIX DURET	LE PLACIS VERT
RUE DE CROQUELIEN	RUE AU JUIF	RUE DES TISSERANDS	LA CROIX PERRET	LA FOSSE
RUE DE L ÉGLISE	RUE SAINT GUILLAUME	PLACE DE LA COHUE	LE CAS DE LA PLESSE	IMPASSE DE L'AUBERGE
RUE DE LA FORET	RUE SIMON D' ESTIENNE	LA CROIX JEANNE EVEN	LA BOSSE	RUE DU MENE
IMPASSE DES GENETS	RUE PIERRE GINESTE	RUE DES MUSICIENS	LIEU DIT SAINT MIREL	IMPASSE PAUL SEBILLOT
RUE ANDRÉ GILLES	RUE VICTOR HUGO	RUE ANATOLE LE BRAZ	LA CROIX HUET	LES BIGNONS
RUE DU VIEUX LAVOIR	RUE CHATEAUBRIAND	L'ÉPINETTE	LES ROCHES BLANCHES	LIEU DIT LA POCHE
PLACE DE LA MAIRIE	RUE DE LA PASSÉE	IMPASSE DU HARAS	LE CAS DES GENETS	RUE DU BAILLOT
RUE DU 19 MARS 1962				

### **Langourla**

BRANDESEC	LA MAISON NEUVE	RUE ANDRÉ FAUCHET	LE CRAN	LA ROUVRAIE
LA BROUSSE BRANDESEC	PENHOUET	IMPASSE LA VILLE JOLIE	LA DRULAIS	LA RUE ES MARTIN
LA CARREE	RUE DE LA PERRIERE	RUE DE LA CARRIERE	LA DAUPHINAIS	LA SAUDRAIE
PLACE DE LA CHAPELLE	LE CHAMP DU PLESSIS	RUE DES CAMELIAS	FROLIN	SIMORON

LE CHAUCHIX	LE PLESSIX	RUE DES FOURNILS	LE GRAND PAGE	LE TACON
LE CHAMP DU CHENE	LE PONT	CONTOUR SAINT EUTROPE	LA GRIMAUDIERE	LA TINGUAIE
CHATEAU DE COELAN	IMPASSE DES PORTES	LA BARRE	LE GUE GEORGES	LA VILLE AGAND
LA TENUE DE COELAN	LA ROCHETTE	LA BAUTRAIE	L'HOTEL D'EN HAUT	LA VILLE BLANCHET
LA COUDRE	LA VILLE ROSE	LA BECHE DES TERRES	LA HUCHARDAIS	LA VILLE DEE
LE CHAMP DE LA FONTAINE	BEAU SOLEIL	LA BERTHE	LA MACONNAIS	LA VILLE DUCAS
LA CROIX SAINT GILLES	RUE DU STADE	BLANC MOUTON	MEILLERY	LA VILLE ES ALOYERS
LA VILLE GILLES	LE TERTRE	LA BROUSSE DU GREZ	LA NOE GRUELLE	LA VILLE ES MALLET
LA VILLE ES GOUPINES	LA TOUCHE	CADEUC	LA NOE MENARD	LA VILLE ES RECOURSE
LE CHAMP HOUSSA	LE VAL	LE CARPONT	LA PLANCONNAIS	LA VILLE ES ROTIES
RUE SAINT JOSEPH	LE BAS VALET	LE CHAMP DU CHENE	LE PLASSIOT	LA VILLE GUENEUC
SAINTE JOSEPH	LA VIGNE	CHATEAU MELET	QUEMELIN	LA VILLE GUEGUEN
LA ROCHE ES LAIT	LA VILLENEUVE	LE CHENE AU LOUP	LA ROBLINAIS	LA VILLE HELLE
LA BROUSSE LAUNAY	HAMEAU DU LAC	LE CLENEUF	LA ROCHE AU PELE	LA VILLE HINGANT
LAUNAY	RUE DU CLOS DES GAINS	LE CLOS MARTINET	LA ROCHE DU RETEZ	LA VILLE POIRIER
RUE DU LAVOIR	RUE DE LA FORGE	LA COCANTINE	LA ROCHE ES LAIT	LA VILLE RATEL
PLACE DE LA MAIRIE	CHEMIN DU VERGER	COECARD	LE ROCHER PERCE	LA VIOLETTE
MAUNY	RUELLE DE PRECOMARD	COEDALAN	LE ROCHER SIMON	LE MANOIR SAINT JOSEPH

## Le Gouray

RUE DE BEL AIR	LE CANARD	HAMEAU DES ETOUBLETTES	LA HUGELAIS	LA MEUNIAIS
RÉSIDENTE DES AJONCS D'OR	CARBILAN	LA VILLE ES FEUVES	IMPASSE DES BLEUETS	LIEU DIT SAINT MIREL
LE BOIS CHEF D'ÂNE	LE BOIS CARBILAN	LA FONTAINE	IMPASSE DES LILAS	LA MOTTE BASSE
RUE DU 6 AOÛT 1944	RUE DES CHATAIGNIERS	LES 2 FONTAINES	LES JARDINS DU PRESBYTERE	LE MOULIN
L'AULNE	LE CHAUCHIX	LES FRAÎCHES	LE POINT DU JOUR	LE VIEUX MOULIN
KER AVEL L'EPINETTE	LE GROS CHÊNE	LA VILLE FRANCHE	RÉSIDENTE KIF L'EPINETTE	LES MURS
LA PORTE BADOUARD	LA CROIX ES CHEVETS	LE FRESNE	LA LANDE	LE CLOS NEUF
LA BARRETTE	LE COGNET	LE GACET	LES LANDELLES	LA COUR NEUVE
LES RUES D'EN BAS	LA CROIX DE LA CORBIERE	LA VILLE GALLAIS	LES LANDES	LE CAS DES NOES
LE BEAUFEU	CORNOUAILLES	LA VILLE GAUVIN	LIEU DIT LAUNAY	LES NOES
LA VILLE BECHEREL	LIEU DIT BELLE COTE	LOTISSEMENT DES GENETS	LES LAVANDES	LA MOTTE DU PARC
LE PETIT BOIS BERTRAND L'EPINETTE	LA COTIERE	LA VILLE GICQUELLE	LE LIMBE	RUE DE PENTHIEVRE
LE PAS ES BICHES	LE COUDRAY	RÉSIDENTE LA VILLE ES GOUPINES	PLACE DE LA MAIRIE	LE PETIT PERMOYAL
RUE DU PAS ES BICHES	LA CROIX	LA VILLE ES GOUPINES	RESIDENCE DE LA MAIRIE	LE GRAND PERMOYAL
BOGA	RUE DE CROQUELIEN	LA VILLE ES GUYONS	GRANDE MAISON	RUE DES PIHARDAIS
HOTEL JEAN DU BOIS	LA DELAISSAIE	LE GUE	LA MAISONNETTE	LE PLESSIS
LA CROIX DE BOIS	LA DERIENNAIS	LE GUEMENON	LA VILLE MARTEL	LIEU DIT POUHA

LES BOSLETS	LA DONICHAIS	LE GUEURIEN	LE VAL MAUPAS	LIEU DIT POULANCRE
BOUCLERON	LA VILLE DOUALAN	LA HAIE DU SILLON	LE MAUPAS	RUE DE POULANCRE
LES BOUILLONS	SOUS LES DOUES	LE HAUBERT	LE PETIT MAUPAS	LE PRE DE LA CLE
LA VILLE BOUVIER	L EPINE	LA HAUTIERE	LE CLOS MECHIN	LE PREST
RUE DE LA BRASSERIE	L EPINETTE	LA HIBETIERE	RUE DU MENE	QUENNEHEUC
LA BROUSSE	ROND POINT DE L EPINETTE	LA HORVAIS	HAMEAU DU MENE	QUILLOURY
RUE DU CALEU	RUE SAINT ETIENNE	LE CHAMP HOUSSA	LE MENUBRET	LE VAL RAULET
LA RAVILLAIS	LA ROCHETTE	RESIDENCE DU CHAMP DU TEILLE	LE VAU MORIN	LOTISSEMENT BELLE VUE
LE ROCHER	LA ROCHETTE D EN HAUT	LE CLOS DU TERTRE	LE VAUPIGNEUL	LE VERSANT
LES ROCHERS	LA ROCHETTE D EN BAS	HOTEL TRONEL	LA VILLE VENOU	LA VIGNE
LE CHAMP DES ROCHES	LE RUSSET	TRUET	LES 4 VENTS	LA BASSE VILLE
LA VILLE HELLIEU	LA VILLE HEU DU SANG	LA VILLE VILLE	LIEU DIT VILLENEUVE	LA VILLE RAFFRAY
LA VILLE LIEU DE FER				

### **Saint-Gilles du Mené**

BEAUREGARD	LA CROIX DU PERRON	KERILLAN	RUE DES PIGNONS	ROUTE DE COLLINEE
BELLEVUE	DOMHAY	KERILLAN D EN BAS	ROUTE DE PLEMET	LA BELLE COTE
LA LANDE BERTRAND	LA DOUVE	RUE KHORN	ROUTE DE PLESSALA	RUE DE LA HUTTE
TRES LE BOIS	RUE DES ECOLES	LA VIEILLE LANDE	IMPASSE DU PORCHE	RUE DES JARDINIERS
LE VILLAGE DE BOSNY	RUE DE L EGLISE	RUE DES LANDES	LE POT	LA PICAUDAIE

BOSNY	LE MOULIN DE LA VILLE ERMEL	LES LOGES	LE RAIMBAULT	LA ROCHE PIERRE
LES BOULAIES	RUE DE LA FONTAINE	LA LYSEE	PLACE DU COURTIL RAULET	LA VILLAIN
LE BREUIL D EN BAS	IMPASSE DES FORGERONS	PLACE DE LA MAIRIE	LES 3 ROCHES	LA VILLE BASSE
LE BREUIL D EN HAUT	LES FOSSES	LE MAUTRAY	LE ROMPAY	LE CLOS FRAIS
LA BREVIELLE	IMPASSE DU FOUR	MEGRIN	RUE DES SABOTIERS	LE CLOS ROUILLE
RUE DE LA BRUYERE FAUVEL	LE FRAICHOT	LE BAS DU MENE	LE SEILLA	LA HARILLAIS
CITE DES BRUYERES	LE GOHY	LE MOULIN A FOULER	BEAU SOLEIL	IMPASSE DE L HORIZON
LE CAS	LA GUERANDE	LE MOULIN DES VALLEES	RUE DU STADE	LE PONT DE LA PALNAIE
LE BEAU CHENE	LA GUETTE DE BOSNY	LA PALNAIE	LES TERTRES	LE PERRAY
LA TOUCHE	LA TOUCHE JOUARD	RUE KORN	KER YAN	

### **Plessala**

L'ABBAYE	LES PIERRES BISES	LE CREUX CHEMIN	LA CUIQUE	LAUNAY FUME
LA VILLE AGAMP	LA VALLEE BLANCHE	LES 5 CHEMINS	LE DAIM	LE GAGE
RUE DE BEL AIR	LES CHAMPS BLANCS	LE GROS CHENE	LES RUES DERRIEN	LE PETIT GAGE
LE CLOS ALAIN	LE PETIT BOIS	LE MOULIN DU GROS CHENE	LES DEZEES	ALLEE DU PETIT GAGE
LES RUES AMICE	LA RIVIERE ES AU BOIS	LA HAUTE VILLE ES 3 CHENES	DOZO	LA GARENNE
RUE DES ARTISANS	LA TOUCHE DU BOS	RUE DE LA GRANDE CLOTURE	PLACE DE L EGLISE	LES VILLES GOURIO
LA VILLE AUBRUN	LE FOUR BOSCHER	LA CLOTURE	LA CROIX DE L EPINE	MOULIN DE LA VILLE GOURIO

LA VILLE AUDRAIN	LE BOSCUILLET	LES CLOUETS	LE MOULIN DE LA VILLE ERMEL	LA GRASSAIS
LE CHAMP BARRA	LA BOSSE ES RENARDS	LE CHAUCHIX COLLET	LA VILLE ERMEL	LA GRENOUILLE
LE BOIS BATAILLY	RUE DU PRE BOTTE	LE COLOMBIER	RUE DE L ETANG	LA FORET DU GUE
RUE DU DOCTEUR BELLAMY	LA VILLE BOUVIER	RUE DU COLOMBIER	LA VILLE ETIENNE	LA VILLE GUIBERT
LA BELLE ETOILE	LE BREUIL	RUE DU COMMERCE	RUE DES ETOUBLES	LES HAICHES
BELLEVUE	LA BREVIELLE	LA CROIX DU CORBET	LA FORET FAUCHOUX	LE MOULIN DU VAU HAMON
LE CHAMP BERLIN	LA BRIGANNAIS	LA CORBIERE	LA VILLE FEBURIER	LE VAU HAMON
LA BERNARDAIS	LA BROUSSE	LA COTIERE D EN BAS	SOUS LE FEU	LA HAUTIERE
LA VILLE BERNAY	LA BRUYERE	LA COTIERE	LIEU DIT CLAIRE FONTAINE	SAINTE HELENE
LA FONTAINE BERNAY	LES BUTTES	LA COTIERE D EN HAUT	LA FORTVILLE	LA VILLE HERDIO
LE VAU BERNAY	RUE DU CALVAIRE	LA COUDRE	LA FORET D EN HAUT	LA VILLE HERVE
LES RUE BESNARD	LA CHANVIERE	SAINT CREIN D EN BAS	LA FORET D EN BAS	LA HEUSSAIE D EN HAUT
LE BIGNA	LES LANDES DE CAS	SAINT CREIN D EN HAUT	LES FOSSES	LA HEUSSAIE D EN BAS
LE TERTRE DU BIGNA	RUE DES HAUTS CHAMPS	LA CREUSEE	LE CHAMP DU FRENE	LE MOULIN DE LA HEUSSAIE
LA BIOTAIS	RUE DES CHATAIGNIERS	LA CROLE	LE FRENE	LA FONTAINE HUBY
LE BOIS JAN	LES LONGUERAIES	RUE FRANCOIS MITTERRAND	LE PONTERRET	LA HAIE TERGEON
LE CHAMP JAUNY	LA VILLE LOUIS	LE CLOS NEUF	RUE DE LA POSTE	RUE DU STADE
LA VILLE JEHAN	LA HAUTE VILLE ES	LA NOE	LA POTELAIE	LE TERTRE



	MAROTS			
LA VILLE JOSSE	LA MAISON	RUE DES NOES	LE PRESALTON	LA TEURSE
LE GUE JOUAN	LES MAISONS	LA NOUETTE	LA HAIE PRESSE	LA TRANCHANDAIS
L OREE DU JOUR	LA MALADRIE	LA VILLE ONNIERE	LE GUE RAULET	TROBOEUF
LE POINT DU JOUR	LE CHENE MALITOURNE	LA VILLE ORIO	RUE DE RENNES	LA TROUSSELAIS
KERETE	PLACE DU MARCHE	LIEU DIT PENHOUET	LA RENOULAIE	LA TRUFFLAIE D EN HAUT
LE MOULIN DE KERFIAC	LES VIEILLES MARES	LE MOULIN DE PENHOUET	LA MOTTE ES RIBOURDOUILLE	LA TRUFFLAIE
LIEU DIT KERFIAC	LA MARETTE	LE BAS DE PENHOUET	LE RIGA	LA TRUFFLAIE D EN BAS
LE HAUT KERMABON	LA PORTE MARPEAU	ESPACE D ACTIVITES DE LA PERRIERE	RUE DE LA HAUTE VILLE ES ROBERT	SAINT-UDY
LIEU DIT KERMABON	RUE DU 19 MARS 1962	RUE DE LA GRANDE PERRIERE	LE CHAUCHIX ROCHARD	LE VAL
KERMARIA	LE BAS DU MENE	LE CAS PENSIF	LOTISSEMENT DU PETIT ROCHER	LE VALERET
LE BAS DE LA LANDE	LA VILLE MENANTEL	RUE DE LA FONTAINE ST-PERE	RUE DES RONCES	LE VALERIEN
LIEU DIT SUR LA LANDE	LA VILLE MENGUY	LE PERNOT	LA VILLE ROSE	LA HAIE VEILLET
LES LANDELLES	LE CLOS MENIER	LA TOUCHE PEUDUE	LA FONTAINE ROUILLE	RUE DU CHENE VERT
GRANDES LANDES	LE MESNIL	LA CROIX PIERRE	LE BOIS ROUXEL	LA CROIX VERTE
LA CROIX DES LANDES	RUE DE LA METAIRIE	LA PILE	LA SALLE	LE VILLAGE
LE BAS DES LANDES	LA METAIRIE D EN HAUT	LE GUE PLAT	LE SCEP	LA BASSE VILLE
LANGASPRE	LE VAU MILON	LE PLESSIS	RUE DU SEHET	LA VILLENEUVE

LIVOYER	CHENAYE MILON	LE CAS DES POMMIERS	LIEU DIT BEAU SOLEIL	LA VILLEON
LES LOGES	RUE DE LA MISSION	LIEU DIT LAUNAY DU PONT	LA PORTE SUZANNE	LE VIVIER
LE BOIS YAN				

### **Saint-Gouëno**

LES AULNIAUX	LE CHATELET	LE FRAICHE	LE MOULIN DE KERMENE	LA PHILIPPAIS
LA MOTTE AUX AGNEAUX	LE CHAUCHIX	LA VILLE ES GEAIS	KERROUET	LE PLACIS
LES AVENUES	LES 4 CHEMINS	LA PORTE GESTIN	RUE DES LANDES	LE PONTERRET
LA CROIX BADOUAL	LA CHESNAIE	LE CAS DE LA BOSSE GICQUEL	PLACE JEAN LATOUCHE	LA PORTE
BEAUSEJOUR	CLAIR MATIN	LES RUES GICQUEL	LIEU DIT LAUNAY	PLACE DES PRIMEVERES
BEAUSOLEIL	LA CROIX CLEMENT	LA GILAUDAIS	LA VILLE DE LEE	LE MOULIN DE LA ROCHE
BELLEVUE	LA CLOTURE	LA GLENEHAIE	RUE DU LERY	LA ROCHETTE
LA BICHARDAIS	LA CROIX DES CLOTURES	LES RUES GORGES	LESSARD	LE CAS DU VAU ROUAULT
LES PIERRES BLANCHES	LES CLOTURES	LA VILLE GOUGEON	LA VILLE ES LIAUX	LES QUATRES ROUTES
LE BOCAGE	LES RUES COLLEU	LE GUENORME	RUE DES MACONS	LE PONT DE LA SAUDE
RUE DES BOURGEONS	LE COUDRAY	LA VILLE GUEURY	RUE DES MANOIRS	LA SAUDE
LA BROUSSE	LA TOUCHE DURAND	LA CLOTURE DE LA HAUTAIE	LE MOULIN DE MAUNY	LA CROIX DE LA SAUDE
LA PORTE CADET	LE MOULIN DURAND	LES HAUTIERES	LES MEANDRES	LE TERTRE
LA CARREE	PLACE DE L ÉGLISE	LA HAUTMONAIE	LA METAIRIE	LE VAL
LE GRAND CAS	PLACE AUGUSTIN EVEN	LA VILLE HERVOIS	RUE DES MOULINS	LA VALLEE
LE CAS CHAGNON	RUE DE LA FONTAINE	LE HAUT DE	LA COUR NEUVE	LE MOULIN

		L'HIVER		DES VAUX
RUE DE LA CHAPELLE	FONTAINE CLAIRE	LA VILLE HOYO	LA PARENTELAIS	LE PLACIS VERT
RUE DES CHATAIGNIERS	RUE DES FORGES	LIEU DIT KERFIAC	LES PECHIERES	LA VILLENEUVE
LE CHÂTEAU	IMPASSE DU FOUR	LIEU DIT KERMENE	LA CROIX PERRET	VOLUET
LE CLOS DANIEL				

### **Saint-Jacut du Mené**

BEL AIR	PLACE DE L EGLISE	LE MOULIN DU PARC	LA MARTINEE	LA SECOUETTE
LA VILLE AUDRAIN	RUE DE L ETANG	LE CHATEAU DU PARC	CITE DES SPORTS	LA TIOLAIS
BEAUSOLEIL	RUE DES FORGES	LE PERREY	RUE DES MESANGES	LA VILLE BOINET
BELLEVUE	LA MAISON DE LA GOULIERE	LA VILLE PIERRE	KERCOURSAC	LA VILLE D AIMANT
LA BROUSSE	LA GOULIERE	LE PLESSIS	LA VILLE AU COINTRE	LA VILLE NEUVE
IMPASSE DES BRUYERES	LE MOULIN DE LA GOULIERE	LES PORTES	LE ROCHER	LE CHAMP PILLARD
LA CARREE	LA BASSE HAYE	LA MARE POUHA	LES FOURNEAUX	LA CHATEAU GAILLARD
LA CHAPELLE	LA HAUTE HAYE	LES SENTES	LE BEAUJAUNE	LE CLOS LONG
RUE DES 3 CHENES	RUE DU LAVOIR	LA TOUCHE	LES CHAMPS THOMAS	LE COURTIL AUX MOINES
LA CHESNAYE	RUE DU 19 MARS 1962	LA HAUTE VILLE	ROUTE DE MERDRIGNAC	LE COURTIL BAGOT
LA CLOTURE	LE MENE	LA VILLENEUVE	LA BOULAIE	LE FAYE
LA CORBIERE	ROUTE DU MOULIN	LA BELLE COTE	LA GRANDE RIVIERE	LE GUE HARIA
LA CROIX DE LA CORBIERE	LE MOULIN NEUF	BRANSAC	LA HUTTE A L ANGUILE	LE MOULIN DE SAINT JACUT
LA COTE	LES NOES	LA VILLE AUX	LA JAUNETTE	LA GRANDE

		VENTS		MAISON
LE COUDRAY	LE VIEUX PARC	LA VILLE MOISAN	LA RUAIS	LE POMMERAY
LA TOURNEE	LE PRE AU COQ	LES RUES CADIEUX	LES VENELLES	RUE DES MARETTES
LE BON RECONFORT	LES BARRES	LES RUES BOURDONS	ROUTE DE POMMERET	RUE DES ROSEAUX
LA CROIX VERTE	LA CLOTURE ES BOUGAULT	LA CROIX BELIERE	La Ville Burel	LA VILLE FILLARD
CHANT LE VENT				

Après échange sur l'importance que revêt d'avoir des données d'adressage actualisées afin de faciliter entre autres l'intervention des secours, le Conseil valide la liste des lieux-dits et rues présentée.

### **Modification du règlement cimetièrè**

Monsieur Le Maire évoque l'article 3.2 du règlement cimetièrès Le Mené : 3.2.2 PRESCRIPTIONS APPLICABLES POUR LES CONCESSIONS PLEINE TERRE OU AVEC CAVEAU

La rédaction de l'article 3.2.2 dispose : « *Les dimensions des fosses des nouvelles concessions simples sont de 2mx1m et doubles de 2mx2m. L'emprise au sol avec les monuments pour les cimetièrès de St Gouëno Langourla et Plessala sont de 2,40m x 1,40m, pour St Jacut du Mené de 1.20m x 2.30m pour les concessions simples et de 2,30 m x 2,30 m pour les concessions doubles* ».

Afin de plus autoriser les concessions doubles, Mr le Maire propose de modifier l'article 3.2.2 : « *Les dimensions des fosses des nouvelles concessions simples sont de 2mx1m. L'emprise au sol avec les monuments pour les cimetièrès de St Gouëno Langourla et Plessala sont de 2,40m x 1,40m, pour St Jacut du Mené de 1.20m x 2.30m pour les concessions simples . La création de concessions doubles ne sont plus autorisées dans les cimetièrès Le Mené* ».

Le Conseil Municipal valide cette modification.

## **Finances**

### **Décision Modificative n° 3 au budget commune**

Monsieur Le Maire présente la décision modificative N°3 au budget commune :

	DEPENSES		RECETTES	
D- 020	-50 000€			
D - 2158 opération 125		+ 20 000€		

D – 2313 opération 104		+30 000€		
---------------------------	--	----------	--	--

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **Décision modificative n°1 au budget CHAUFFERIES BOIS**

Monsieur Le Maire présente la décision modificative n°1 au budget chaufferie bois :

	DEPENSES		RECETTES	
D - 022	-8 500€			
D-6061		+ 6 100 €		
D - 6541		+1 500€		
D - 6817		+600€		
D- 673		+300€		
D-2031		+ 10 000 €		
D-2153	- 10 000 €			

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **Adoption du Règlement budgétaire et financier**

Monsieur Le Maire évoque la délibération du 15 avril 2021 relative à l'adoption du référentiel M57 et à l'expérimentation du compte financier unique.

Il rappelle que le compte financier unique (C.F.U) permettra de fusionner le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable. Le C.F.U a pour objectif de :

- favoriser la transparence et la lisibilité financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus entre l'ordonnateur et le comptable sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Afin de mettre en place le C.F.U, Monsieur Le Maire évoque l'obligation d'adopter un règlement budgétaire et financier. Ce dernier fixe les règles de gestion applicables à la Commune pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le règlement budgétaire et financier présenté en annexe.

### **Tarifs 2022 - Locations des Salles Communales**

Monsieur Le Maire propose les tarifs de location des Salles Communales pour 2022:

	Saint Guéno	Langourla
--	-------------	-----------

	Salle des fêtes		Salles des fêtes		Maison des associations ou pavillon d'accueil		Théâtre de verdure	
	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR
W-E 48h	250	330	250	330	110	140	130	470
Journée 24h	190	250	190	250	80	100	100	160
1/2 journée	150	200	150	200	50	70	80	200
vin d'honneur/ café obsèques	50	70	50	70	20	30	50	70
Cuisines	80	100	80	100	X			
Chauffages (15 oct-15 avril)	60	60	<b>60</b>	<b>60</b>	20	20	X	
Location vaisselle (50 couverts)	10							
location sono et/ ou vidéo	40	50	40	50	X			
forfait nettoyage	100							
caution	400	500	400	500	400	500	100	150
Acomptes	50%							
Location table+ 2 bancs	X		3					

	Plessala						Saint Gilles	
	Salle des fêtes		salle philomène		La hautière		Salle des fêtes	
	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR			LE MENE	EXTERIEUR
W-E 48h	250	300	X		230	290	130	160
Journée 24h	190	250	X		170	220	100	120
1/2 journée	150	200	X		140	180	80	100
vin d'honneur/ café obsèques	50	70	30	40	50	60	50	70
Cuisines	80	100	X		70	90	80	100
Chauffages (15 oct-15 avril)	60		30		50		40	
Location vaisselle (50 couverts)	10		X		10			

location sono et/ ou vidéo	40	50	0	0	X		40	40
forfait nettoyage	100							
caution	800	800	100	150	400	500	400	500
Acomptes	50%							

	Saint Jacut							
	Petite salle		Nouvelle salle		Grande salle		Halle récréative	
	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR
W-E 48h	130	160	190	240	250	330	130	160
Journée 24h	100	120	140	190	190	250	100	120
1/2 journée	60	80	90	120	150	200	80	100
vin d'honneur/ café obsèques	40	50	50	70	50	70	30	40
Cuisines	40	50	X		40	50	X	
Chauffages (15 oct-15 avril)	40	40	60	60	60	60	X	
Location vaisselle (50 couverts)	10		X		10		X	
location sono et/ ou vidéo	40	50	X					
forfait nettoyage	100							
caution	400	500	400	500	400	500	100	150
Acomptes	50%							

	Collinée Mosaique				Le Gouray			
	Grande salle		Petite salle		Salle des fêtes		halle récréative	
	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR	LE MENE	EXTERIEUR
W-E 48h	400	760	100	190	300	430	130	160
Journée 24h	300	500	80	140	220	310	100	120
1/2 journée	240	450	50	100	150	200	80	100
vin d'honneur/ café obsèques	80	150	30	50	50	70	50	70

Cuisines	80	100	60	80	80	100	X
Chauffages (15 oct-15 avril)	80		20		60		X
Location vaisselle (50 couverts)	10						
location sono et/ou vidéo	40	50	40	50	40	50	X
forfait nettoyage	100						
caution	400	500	400	500	400	500	100 150
Acomptes	50%						
Location table+ 2 bancs	X				3		

### Location du relais de la Hautière, Hébergement (Lits superposés, couettes)

1 ère nuit : Particuliers, par nuit : 1 ère chambre	43 €
2 ème chambre	43 €
A partir de la 3 ème chambre	35 €
3 ème nuit et nuits suivantes : Particuliers, par nuit : 1 ère chambre	22 €
2 ème chambre	22 €
A partir de la 3 ème chambre	18 €
1 ère nuit : Groupes scolaires, les 5 chambres	129 €
A partir de la 2 ème nuit	64 €

Forfait salle pour groupe (en semaine)

1 journée	60 €
2 jours	90 €
3 jours	100 €
Forfait chauffage groupe	40 €

La mise à disposition gratuite des salles communales est possible pour deux types d'événement :

- Les activités et manifestations organisées par les associations du Mené.



- Les obsèques civiles

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### Tarifs 2022 cimetièrre

Monsieur le Maire propose les tarifs cimetièrre 2022 pour la commune Le Mené :

Propositions	tarifs		
	simple	double	au delà prix au m2
Concessions 15 ans	80 €	160.00 €	45€/m2
Concessions 30 ans	135 €	270.00 €	55€/m2
Cases 15 ans	400 €		
Cases 30 ans	600 €		
Cases en terrain nu 30 ans (cimetièrre St Jacut)	80 €		
Cavurnes 15 ans	250 €		
Cavurnes 30 ans	400 €		

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour ces tarifs cimetièrre.

### Archivage : approbation de la proposition du CDG 22

La convention d'archivage avec le CDG 22 prenant fin en décembre 2021, Monsieur le Maire présente deux possibilités de convention d'archivage pour 2022 – 2026 :

- option 1 : Le Mené uniquement
- option 2 : Le Mené et CCAS – une convention archivage avec le CDG précisant les montants dus par chaque collectivité

	<b>proposition n° 1 : Le Mené</b>	<b>proposition n° 2 : Le Mené + CCAS</b>
<b>022</b>	<b>158h (20j)</b> classement Le Gouray (fin d'année)	<b>292h (37j)</b> classement Le Gouray
	Tarif mission longue : 6 557€	Tarif mission longue : 12 118€
<b>2023</b>	<b>134h (17j)</b> classement Le Gouray (début d'année)	<b>158h (20j)</b> classement Saint-Gouéno (fin d'année)
	Tarif mission longue : 5 561 €	Tarif mission longue : 6 557 €
<b>2024</b>	<b>158h (20j)</b> classement Saint-Gouéno (fin d'année)	<b>158h (20j)</b> classement Saint-Gouéno (début d'année)
	Tarif mission longue : 6 557€	Tarif mission longue : 6 557 €
<b>2025</b>	<b>158h (20j)</b> classement Saint-Gouéno (début d'année)	<b>158h (20j)</b> classement CCAS Le Mené (EHPAD Plessala)
	Tarif mission longue : 6 557 €	Tarif mission longue : 6 557 €

<b>2026</b>	<b>181h (23j)</b> maintenance Plessala (8j) + éliminations et màj classements mairies-déléguées (7j) et mairie Le Mené (8j)	<b>221h (28j)</b> maintenance Plessala (8j) + classement CCAS Le Mené (EHPAD Collinée) (5j) + éliminations et màj classements mairies- déléguées (7j) et mairie Le Mené (8j)
	Tarif mission longue : 7 511,5€	Tarif mission longue : 9171,5 €
sous-total commune	/	32 743,5€
sous-total CCAS	/	8217 €
<b>Total</b>	<b>789h (100j)</b>	<b>987h (125j)</b>
	<b>Tarif mission longue :</b>	<b>Tarif mission longue :</b>
	<b>32 743,50€</b>	<b>40 960,50 €</b>

Le Conseil Municipal donne son accord pour la proposition n°2.

## Patrimoine et urbanisme

### Révision des loyers des logements conventionnés

Les conventions conclues entre l'État et la commune Le Mené, impliquent les révisions de loyers annuellement en tenant compte de l'Indice de Référence des Loyers (IRL),

	CONVENTIONS
Collinée	22-3/12-1993/R353-90-3/3064  22.3.01.2005 R 353.90.5033  22 N 3 1 S 6035  22 N 3 1 S 2017-68
Langourla	22-3/04-1992/R353-90-3/2699  22-3/11-1991/R353-90 2/2591  22-3/10-1998/R353-90-3-4095  22-3/11-1998-R353-90-3-4108  22-3-08-100/2002-846/5830  22.3.05.2004 R 353.90.4928  22 N 3 1 S 6036  22 N 3 1 S 2017-67
Le Gouray	22.3/05-1996/R353-90-3-3549  22.3/05-1993/R.353.90.3/2922  22-3/11-1992/R353-90-4/2819

	22-3-/03-1996/R353-90-3-3517 22 N 3 1 S 6039 22.N.3.1.S 2017-62
Plessala	22-3-01-1993-R353903-2850 22-3-05-2003/R353-90-4793 22-3-/04-1992/R-353-90-3/2691 22.3/05-2004/R353-90-4927 22.N.3.1.S 2017-66 22.N.3.1.S 2017-65
Saint-Gilles-Du-Mené	22.3/05-2004/R353-90-4927 22 N 3 1 S 6038 22.N.3.1.S 2017-64
Saint-Gouéno	22-3-01-2007-2002-846-5338 22.N.3.1.S 2017-63
Saint-Jacut-Du-Mené	22-3/06-1996/R353-90-4/3580 22.3/06-1992/R.353.90.3/2723 22-3-01-2007/2002-846-5335 22 N 3 1 S 6037

Il est proposé de relever les loyers des logements conventionnés du Budget communal, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, suivant l'Indice de référence des Loyers (IRL) du second trimestre 2021 (**131,12**).

Ce qui représente une augmentation de +0,42 % .

Toutefois, il est convenu que les loyers des logements solaires de la tranche 1 et de la tranche 2 qui sont actuellement fixés à 600 € demeurent inchangés en 2022.

**La révision de loyers portera sur les logements suivants :**

<b>N° de logement</b>	<b>Commune</b>	<b>Adresse</b>	<b>Loyer sans les charges - 2021</b>	<b>Loyer révisé sans les charges à compter du 01/01/2022</b>
<b>103</b>	Collinée	2 rue de la rance Apt 1	285,87 €	<b>287,07 €</b>
<b>104</b>	Collinée	2 rue de la rance Apt 2	325,50 €	<b>326,87 €</b>
<b>105</b>	Collinée	2 rue de la rance Apt 3	405,20 €	<b>406,91 €</b>
<b>115</b>	Collinée	3 rue verte	571,44 €	<b>573,85 €</b>
<b>117</b>	Collinée	1 impase du haras	600,00 €	<b>600,00 €</b>

<b>118</b>	Collinée	2 impasse du haras	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>119</b>	Collinée	3 impasse du haras	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>120</b>	Collinée	2, rue du Mené	461,44 €	<b>463,38 €</b>
<b>121</b>	Collinée	1 impasse des Mûriers	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>122</b>	Collinée	2 impasse des Mûriers	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>200</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 1	131,00 €	<b>131,55 €</b>
<b>201</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 2	139,65 €	<b>140,24 €</b>
<b>202</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 3	153,00 €	<b>153,64 €</b>
<b>203</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 4	135,00 €	<b>135,57 €</b>
<b>204</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 5	207,00 €	<b>207,87 €</b>
<b>205</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 6	254,00 €	<b>255,07 €</b>
<b>206</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 7	209,00 €	<b>209,88 €</b>
<b>207</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 8	213,85 €	<b>214,75 €</b>
<b>208</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 9	213,85 €	<b>214,75 €</b>
<b>209</b>	Langourla	9, rue Saint-Joseph appt 10	203,00 €	<b>203,86 €</b>
<b>210</b>	Langourla	2, rue André Fauchet	288,00 €	<b>289,21 €</b>
<b>211</b>	Langourla	4, rue André Fauchet	439,00 €	<b>440,85 €</b>
<b>212</b>	Langourla	205, place de la Mairie	354,00 €	<b>355,49 €</b>
<b>213</b>	Langourla	203, place de la Mairie	292,80 €	<b>294,03 €</b>
<b>214</b>	Langourla	203, place de la Mairie	236,00 €	<b>236,99 €</b>
<b>215</b>	Langourla	203, place de la Mairie	249,00 €	<b>250,05 €</b>
<b>216</b>	Langourla	2, rue de la carrière	567,00 €	<b>569,39 €</b>
<b>217</b>	Langourla	10 Impasse La Ville Jolie	571,44 €	<b>573,85 €</b>
<b>219</b>	Langourla	23 rue André Fauchet	521,62 €	<b>523,82 €</b>
<b>220</b>	Langourla	1 Chemin du verger	490,00 €	<b>492,06 €</b>
<b>221</b>	Langourla	3 Chemin du verger	490,00 €	<b>492,06 €</b>
<b>222</b>	Langourla	5 Chemin du verger	490,00 €	<b>492,06 €</b>

<b>223</b>	Langourla	11 bis rue André Fauchet	550,00 €	<b>552,32 €</b>
<b>224</b>	Langourla	11 ter rue André Fauchet	550,00 €	<b>552,32 €</b>
<b>300</b>	Le Gouray	1 résidence de la Mairie	323,75 €	<b>325,11 €</b>
<b>301</b>	Le Gouray	2 résidence de la Mairie	314,55 €	<b>315,87 €</b>
<b>302</b>	Le Gouray	3 résidence de la Mairie	203,34 €	<b>204,20 €</b>
<b>303</b>	Le Gouray	4 résidence de la Mairie	314,55 €	<b>315,87 €</b>
<b>304</b>	Le Gouray	5 résidence de la Mairie	203,34 €	<b>204,20 €</b>
<b>305</b>	Le Gouray	6 résidence de la Mairie	212,40 €	<b>213,29 €</b>
<b>306</b>	Le Gouray	7 résidence de la Mairie	210,70 €	<b>211,59 €</b>
<b>307</b>	Le Gouray	8 résidence de la Mairie	203,34 €	<b>204,20 €</b>
<b>308</b>	Le Gouray	9 résidence de la Mairie	314,55 €	<b>315,87 €</b>
<b>309</b>	Le Gouray	10 résidence de la Mairie	187,82 €	<b>188,61 €</b>
<b>310</b>	Le Gouray	11 résidence de la Mairie	196,20 €	<b>197,03 €</b>
<b>311</b>	Le Gouray	12 résidence de la Mairie	187,82 €	<b>188,61 €</b>
<b>312</b>	Le Gouray	Rue de Penthièvre	240,00 €	<b>241,01 €</b>
<b>313</b>	Le Gouray	Rue de Penthièvre	373,20 €	<b>374,77 €</b>
<b>322</b>	Le Gouray	Appt 1- 307 Rue du Mené	137,66 €	<b>138,24 €</b>
<b>323</b>	Le Gouray	Appt 2-307 Rue du Mené	207,43 €	<b>208,30 €</b>
<b>324</b>	Le Gouray	Appt 3-307 Rue du Mené	169,20 €	<b>169,91 €</b>
<b>325</b>	Le Gouray	Appt 4-307 Rue du Mené	273,62 €	<b>274,77 €</b>
<b>326</b>	Le Gouray	Appt 5-307 Rue du Mené	286,40 €	<b>287,61 €</b>
<b>329</b>	Le Gouray	9 Rue st étienne	310,72 €	<b>312,03 €</b>
<b>330</b>	Le Gouray	7 Rue st étienne	403,32 €	<b>405,02 €</b>
<b>331</b>	Le Gouray	5 bis rue st Etienne	464,90 €	<b>466,86 €</b>
<b>332</b>	Le Gouray	5 ter rue saint etienne	474,60 €	<b>476,60 €</b>
<b>336</b>	Le Gouray	7 le hameau du Mené	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>337</b>	Le Gouray	7 le hameau du Mené	600,00 €	<b>600,00 €</b>

<b>338</b>	Le Gouray	7 le hameau du Mené	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>339</b>	Le Gouray	1 Les étouillettes	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>340</b>	Le Gouray	2 Les étouillettes	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>400</b>	Plessala	1 Rue du Chêne Vert Appt 1	237,39 €	<b>238,39 €</b>
<b>401</b>	Plessala	1 Rue du Chêne Vert Appt 2	262,61 €	<b>263,72 €</b>
<b>402</b>	Plessala	1 Rue du Chêne Vert Appt 3	262,00 €	<b>263,10 €</b>
<b>403</b>	Plessala	2 Place de l'Église Appt 4	208,00 €	<b>208,88 €</b>
<b>404</b>	Plessala	2 Place de l'Église Appt 5	219,80 €	<b>220,73 €</b>
<b>405</b>	Plessala	2 Place de l'Église Appt 6	191,00 €	<b>191,80 €</b>
<b>406</b>	Plessala	14 Rue du Dr Bellamy Appt 1	277,00 €	<b>278,17 €</b>
<b>407</b>	Plessala	14 Rue du Dr Bellamy Appt 2	246,55 €	<b>247,59 €</b>
<b>408</b>	Plessala	14 Rue du Dr Bellamy Appt 3	286,58 €	<b>287,79 €</b>
<b>409</b>	Plessala	14 Rue du Dr Bellamy Appt 4	239,00 €	<b>240,01 €</b>
<b>410</b>	Plessala	14 Rue du Dr Bellamy Appt 5	235,00 €	<b>235,99 €</b>
<b>411</b>	Plessala	14 Rue du Dr Bellamy Appt 6	227,00 €	<b>227,96 €</b>
<b>412</b>	Plessala	1 Rue du Calvaire Appt 1	215,00 €	<b>215,91 €</b>
<b>413</b>	Plessala	1 Rue du Calvaire Appt 2	226,00 €	<b>226,95 €</b>
<b>414</b>	Plessala	1 Rue du Calvaire Appt 3	210,00 €	<b>210,88 €</b>
<b>415</b>	Plessala	1 Rue du Calvaire Appt 4	163,00 €	<b>163,69 €</b>
<b>416</b>	Plessala	1 Rue du Calvaire Appt 5	178,00 €	<b>178,75 €</b>
<b>417</b>	Plessala	1 Rue du Calvaire Appt 6	169,60 €	<b>170,31 €</b>
<b>419</b>	Plessala	2 Allée du Petit Gage	523,38 €	<b>525,58 €</b>
<b>423</b>	Plessala	10 Rue Grande Perrière	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>424</b>	Plessala	11 Rue Grande Perrière	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>425</b>	Plessala	25 A Rue du commerce	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>426</b>	Plessala	25 B Rue du commerce	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>427</b>	Plessala	25 C Rue du commerce	600,00 €	<b>600,00 €</b>

<b>508</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	1 rue l'Epignon Appt 1	350,88 €	<b>352,36 €</b>
<b>509</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	2 rue l'Epignon Appt 2	240,08 €	<b>241,09 €</b>
<b>510</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	2 rue l'Epignon Appt 3	263,84 €	<b>264,95 €</b>
<b>511</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	2 rue l'Epignon Appt 4	237,48 €	<b>238,48 €</b>
<b>512</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	2 rue l'Epignon Appt 5	260,25 €	<b>261,35 €</b>
<b>515</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	1 Impasse des forgerons	571,44 €	<b>573,85 €</b>
<b>516</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	13 rue du stade Log 1	490,00 €	<b>492,06 €</b>
<b>517</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	15 rue du stade Log 2	490,00 €	<b>492,06 €</b>
<b>518</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	17 rue du stade Log 3	490,00 €	<b>492,06 €</b>
<b>519</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	7 Impasse de l'horizon Lotissement des Ajoncs	550,00 €	<b>552,32 €</b>
<b>520</b>	Saint-Gilles-Du-Mené	9 Impasse de l'horizon Lotissement des Ajoncs	550,00 €	<b>552,32 €</b>
<b>624</b>	Saint-Gouéno	3 rue des bourgeons	564,86 €	<b>567,24 €</b>
<b>626</b>	Saint-Gouéno	53 Kerrouët	550,00 €	<b>552,32 €</b>
<b>627</b>	Saint-Gouéno	54 Kerrouët	550,00 €	<b>552,32 €</b>
<b>700</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	2 A Cité des sports	287,33 €	<b>288,54 €</b>
<b>701</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	2 B Cité des sports	300,70 €	<b>301,97 €</b>
<b>702</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	2 C Cité des sports	279,82 €	<b>281,00 €</b>
<b>703</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	15 rue des Forges Appt1	287,62 €	<b>288,83 €</b>
<b>704</b>	Saint-Jacut-	15 rue des Forges Appt2	161,99 €	<b>162,67 €</b>

	Du-Mené			
<b>705</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	15 rue des Forges Appt3	161,99 €	<b>162,67 €</b>
<b>715</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	7 rue des roseaux	571,44 €	<b>573,85 €</b>
<b>717</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	Logt N°1 - 17 rue des mésanges	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>718</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	Logt N°2 - 19 rue des mésanges	600,00 €	<b>600,00 €</b>
<b>719</b>	Saint-Jacut-Du-Mené	Logt N°3 - 21 rue des mésanges	600,00 €	<b>600,00 €</b>

Le Conseil municipal entérine à l'unanimité ces propositions de révision des loyers proposées.

## Environnement

### **Approbation du contrat de territoire porté par Loudéac Communauté Bretagne Centre sur les bassins versants de l'Oust et Lié – Sulon, Poulancre et Daoulas (Blavet) 2022-2024 dans le cadre d'une stratégie sur 6 ans de 2019-2024**

L'objectif du Contrat Territorial, qui s'étend en partie sur les territoires de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre et Mer, et Communauté de Communes du Kreiz Breizh, est de répondre aux objectifs de la directive cadre sur l'eau, du SDAGE et des SAGE Vilaine et Blavet en menant des actions de protection des eaux, notamment :

Des actions d'amélioration des pratiques agricoles et du suivi qualité des eaux,

Des actions de lutte contre l'érosion et le ruissellement,

Des actions de restauration de la qualité hydromorphologique des masses d'eau dégradées, de la continuité écologique et sédimentaire par l'aménagement des ouvrages problématiques.

Pour la période 2022-2024, le budget pluriannuel afféré à ces missions est estimé à un maximum de 1 970 579 € TTC, toutes maîtrises d'ouvrage confondues.

Pour mener à bien la stratégie territoriale et le programme de bassin versant, il est proposé :

- Que la coordination du contrat, l'animation générale, les actions agricoles, la restauration des milieux aquatiques et le suivi de la qualité des eaux soient portées par Loudéac Communauté Bretagne Centre sur la durée du contrat.
- Que les actions Breizh bocage soient portées par Loudéac communauté, dans le périmètre définit dans la stratégie bocagère et validée.
- Pour les parties de communes situées en dehors de Loudéac communauté mais sur les bassins versants du Lié, de l'Oust et Sulon-Poulancre et Daoulas, des conventions établies entre les EPCI pour le portage des actions par Loudéac communauté seront renouvelées. Les partenaires



financiers (Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région, Département) en souhaitent une copie dès qu'elle est prise.

Concernant la commune du Mené, il est proposé d'intégrer le contrat afin de mettre en œuvre le plan d'actions défini sur le captage des Aulniaux et permettre de solliciter des subventions, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

**Le conseil municipal décide à l'unanimité de :**

- Approuver les actions proposées dans le contrat 2022-2024, conformément à la stratégie territoriale validée 2019-2024
- Approuver l'organisation territoriale prévue pour le portage des actions jusqu'à fin 2024
- Approuver le coût prévisionnel total 2022-2024 des actions
- Autoriser le Maire à signer le contrat territorial sur les bassins versants de l'Oust et Lié – Sulon, Poulancré et Daoulas (Blavet) 2022-2024
- Autoriser les maîtres d'ouvrage à solliciter les financements auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional, du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et autres financeurs sur la durée du contrat.

## **Développement durable**

### **Projet d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque**

Monsieur Jean-Michel Donne, Maire-adjoint en charge du développement durable, rappelle que la société SEM energie 22 a émis une offre spontanée pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en ombrières sur le parking de l'école de la commune déléguée de Saint Jacut du Mené. Cette offre spontanée a été publiée sur le site internet de la commune pendant une durée de un mois, de manière à permettre à tous tiers souhaitant présenter un projet similaire de se présenter.

En l'absence de publication d'autres offres, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de la société SEM Energie 22 et lui attribuer le projet.

La SEM Energie 22, via le service développement durable, se rapprochera des services de la commune, et en particulier des services techniques, pour élaborer le projet et tenir compte de ses contraintes.

## **Vie sportive**

### **Approbation de la convention de subvention relative au financement de l'emploi associatif au sein de Mené Forme en faveur du sport**

Monsieur Cyril Conan, Maire Adjoint à la vie sportive-culturelle et associative, précise qu'il convient d'approuver les termes de la convention de subvention relative au financement de l'emploi associatif au sein de l'association Mené Forme en faveur du sport avec le Département, LCBC et l'association Mené forme.

Le Conseil Municipal donne son accord et pouvoir au Maire pour signer la convention de financement à hauteur de 8 000 € par an pour la commune de Le Mené pendant 4 ans.

## **Questions diverses**

### **Gymnase de Collinée : fourniture et pose de deux buts de handball**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder au remplacement des deux buts de handball du gymnase de Collinée.

Il présente la proposition de la société CAMMA SPORT, pour un montant de 3 674,85 € HT (prestation de fourniture et pose des deux buts).

Le Conseil Municipal donne son accord et pouvoir au Maire pour signer le devis.

### **Gymnase de Collinée : fourniture et pose de 4 paniers de basket**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder au remplacement des 4 paniers de basket latéraux et 2 en bout de terrain au gymnase de Collinée.

Il présente la proposition de la société CAMMA SPORT, pour un montant de 15 000 € HT ( en attente du devis précis) (prestation de fourniture et pose).

Le Conseil Municipal donne son accord et pouvoir au Maire pour signer le devis.

### **Informations diverses :**

- Michel Ulmer demande à ce que les Maires Délégués fassent connaître au service assainissement de LCBC les projets de création de lotissement envisagés sur le mandat.

- Gérard Daboudet informe le Conseil Municipal que les représentants de la commune qui siègent au Conseil Communautaire auront à prendre une décision importante le 14 décembre prochain relative à l'engagement de poursuivre ou pas le projet de construction du vélodrome à Loudéac au regard des résultats de l'appel d'offres.

Il souhaiterait dans le respect du vote qui appartient à tout un chacun, qu'il y ait somme toute une orientation commune qui soit adoptée sur ce vote.

Il rappelle que le Conseil communautaire avait donné son accord de principe à la réalisation de ce vélodrome sous réserve que le reste à charge financier ne soit pas supérieur à 3,7 millions d'euros. Les résultats de l'appel d'offres mettent en exergue un dépassement du budget initial de 800 000 euros. Les partenaires financiers de ce projet ont été resolicités, il semblerait que la plupart des collectivités ainsi que l'État soient favorables à sa création. Il ne resterait plus à ce jour qu'un dépassement de 300 000 € pour LCBC, si la ville de Loudéac confirme de passer sa subvention initiale de 400 000 € à 700 000 €.

Etant donné le rayonnement d'un tel équipement sportif pour le centre Bretagne et au regard du reste à charge communautaire pour son fonctionnement estimé à 150 000 €/an et des engagements pris par la Fédération Régionale du Cyclisme d'assurer l'animation de ce vélodrome, il propose de voter en faveur de sa réalisation.

Après échange, le Conseil Municipal donne son accord de principe.

- Gérard Daboudet précise que les agents de la collectivité qui ont été amenés à travailler avec Madame Derrien, Perceptrice à la Trésorerie de Merdrignac, souhaitent lui témoigner leur sympathie à l'occasion du transfert de la Trésorerie de Merdrignac au sein de la Trésorerie de Loudéac, et qu'à

cet effet, il souhaite y associer la commune avec un panier garni d'une valeur de 100 €. Accord du Conseil.

- Gérard Daboudet et Michel Ulmer font part des difficultés rencontrées par le porteur de projet de l'ancien EHPA de Langourla pour que son projet puisse être éligible à l'aide communautaire à l'immobilier. Si les négociations en cours n'aboutissent pas dans le sens escompté, il est fort probable que ce dernier veuille revenir sur le montant de vente initialement envisagé. Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour que la négociation n'aille pas en deça de 100 000 €.

- Mathieu Bizeul rappelle l'importance de bien faire le lien avec le service économique de LCBC pour étudier l'éligibilité aux aides communautaires ou régionales, de tout projet d'installation d'entreprise et/ou d'acquisition immobilière et ce, **surtout avant que tout acte soit signé.**